

# **L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DE LA PLUS-VALUE ÉCONOMIQUE À UN PROJET DE TERRITOIRE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL**

**Actes des séminaires FNAB  
Guichen (35) • Bordeaux (33) • Lille (59)  
Automne 2014**

Depuis cinquante ans, les évolutions de l'agriculture l'éloignent toujours un peu plus des territoires : déconnectée de son bassin de consommation, en rupture avec les sols, avec des agriculteurs de moins en moins présents dans la vie locale... Une tendance qui s'inverse aujourd'hui, à petits pas d'abord depuis le début des années 2000, et de manière de plus en plus massive depuis quelques années.

Avec trois séminaires dédiés aux modèles de développement local de l'agriculture, la FNAB continue de détailler ce qui fait les fondements d'une agriculture ancrée dans le territoire : en prise avec les besoins et les attentes de sa population, préservatrice de la qualité de l'environnement et contribuant au développement local dans son ensemble. En 2015, des dynamiques locales sans cesse renouvelées prouvent la réalité et la pérennité de ces nouveaux modèles agricoles... et alimentaires.

Tables rondes et ateliers de coproduction ont été l'occasion de présenter - aux élus et agents de collectivité, acteurs de l'eau et du monde agricole - des leviers d'actions ayant démontré leur efficacité, des retours d'expériences de territoires, des études et expérimentations menées par des chercheurs ou des acteurs économiques... Autant de cas concrets qui partagent un point commun : ils contribuent à façonner des modèles de développement territorial durable autour de l'agriculture biologique.



• FNAB •  
Fédération Nationale  
d'Agriculture BIOLOGIQUE



ONEMA  
Office national de l'eau  
et des milieux aquatiques

# sommaire

## DES DÉSÉQUILIBRES DU SYSTÈME ACTUEL

LE MODÈLE AGRICOLE QUESTIONNÉ À L'AUNE DU SYSTÈME ALIMENTAIRE ET DE LA QUALITÉ DE L'EAU **2**

• Peut-on avoir confiance en l'AB pour régler les problèmes des sols et de l'eau ? **3**

• Une amélioration possible de la qualité de l'eau avec 20 % de vignes en bio **3**

## RÉÉQUILIBRAGES TERRITORIAUX AUTOUR DU MODÈLE PRÉVENTIF

LA TRANSVERSALITÉ PREND FORME PROGRESSIVEMENT **4**

• Du rapport de force à une dynamique positive grâce au jeu collectif **4**

• ... qui peut émerger d'un conflit interterritorial **4**

• La transversalité des politiques publiques, de la farine à l'aménagement du territoire **5**

## L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE PORTEUSE DES INTÉRÊTS DU TERRITOIRE

DES PROJETS AGRICOLES QUI S'ANCRENT LOCALEMENT **5**

• Accompagner le changement d'échelle du marché biologique **6**

• Filières longues : focus sur l'industrie agroalimentaire **7**

• Des différentes vies d'un produit dans un process industriel mondialisé **7**

## ● ● ● DES DÉSÉQUILIBRES DU SYSTÈME ACTUEL

# LE MODÈLE AGRICOLE QUESTIONNÉ À L'AUNE DU SYSTÈME ALIMENTAIRE ET DE LA QUALITÉ DE L'EAU

**Et si nous pouvions améliorer durablement la qualité de l'eau tout en développant une agriculture de qualité, pour les paysans comme pour ceux qu'ils nourrissent ?**

**Trois modélisations scientifiques, réalisées à des échelles différentes (la région Nord-Pas de Calais, le bassin de l'Orgeval en Seine-et-Marne et un sous-bassin de la Charente), dégagent la même conclusion : l'agriculture biologique est l'une des solutions les plus efficaces pour reconquérir et préserver la qualité de l'eau et forger un modèle agricole territorialisé et économiquement viable pour les paysans.**

Une démarche participative, avec tous les acteurs concernés et sans oublier les citoyens : telle fut la méthode du Conseil régional Nord-Pas de Calais en 2013 et 2014 pour diagnostiquer le secteur agroalimentaire dans le cadre des huit chantiers de la Transition Économique et Sociale Régionale<sup>(1)</sup>. Pour alimenter cette réflexion inédite visant à préfigurer un système alimentaire territorialisé, Gilles Billen, directeur de recherche au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et responsable du Programme Interdisciplinaire de Recherche sur l'ENVironnement de la Seine (PIREN-Seine), a analysé le système agroalimentaire du Nord-Pas de Calais et son effet sur la qualité de l'eau<sup>(2)</sup>. À partir d'un suivi des flux d'azote, il a mis en évidence la dépendance de la région à l'égard des autres, en matière d'engrais, d'alimentation animale, de matières premières liées à la transformation alimentaire... Dépendance également concernant les débouchés, puisque seuls 10 % de la production agricole régionale sont effectivement consommés localement. De plus, si ce secteur agroalimentaire est un atout

économique pour la région, il est aussi une menace pour la qualité des eaux, dégradée par les pesticides et les nitrates largement issus de l'agriculture : ceux-ci altèrent les ressources d'eau souterraine et de surface, ils contribuent par ailleurs largement à l'eutrophisation des zones côtières de la Manche et de la Mer du Nord.

Plusieurs scénarios ont été modélisés afin d'identifier des pistes d'actions pour reconquérir durablement la qualité des eaux : amélioration du traitement des eaux résiduaires urbaines et industrielles, poursuite des tendances agricoles historiques, amélioration modérée des pratiques agricoles ou changement profond du système agroalimentaire vers l'agriculture biologique notamment.

Résultat : l'étude montre que **seul le scénario d'un changement radical, allant des pratiques agricoles jusqu'aux habitudes alimentaires, permettrait d'améliorer de manière significative l'état des eaux, tout en contribuant à façonner un système agroalimentaire de qualité.**

<sup>(1)</sup>Pour en savoir plus : <http://tesr.participons.net/cest-transformation-ecologique-sociale/>

<sup>(2)</sup>Résumé de l'étude : Commissariat Général au Développement Durable. Analyse du système agroalimentaire de la région Nord-Pas-de-Calais et de ses enjeux sur l'eau. Études & documents, Numéro 125. Juin 2015

## PEUT-ON AVOIR CONFIANCE EN L'AB POUR RÉGLER LES PROBLÈMES DES SOLS ET DE L'EAU ?

Autre territoire, autre démarche. En **Seine-et-Marne**, Josette Garnier, également directrice de recherche au CNRS et membre du PIREN-Seine, a mis en place un **observatoire de la lixiviation d'azote sous cultures (ABAC)** : c'est le nom barbare qui renvoie à la recherche appliquée visant à mesurer l'efficacité de l'AB sur la réduction des quantités d'azote retrouvées dans l'air et les sols. Le terrain est le bassin de la Seine, l'Orgeval, 80 000 km<sup>2</sup> où l'agriculture est très présente, et majoritairement conventionnelle. Ici aussi, les relevés d'eau pointent la responsabilité des pollutions diffuses de l'agriculture et du jardinage.



La recherche, en deux étapes (modèles mathématiques autour de scénarios de changement de pratiques ou de systèmes agricoles en premier lieu, puis analyse des sols de dix-huit systèmes agricoles, dont huit en agriculture biologique), apporte la preuve scientifique de l'insuffisance des seuls changements de pratiques, et conforte le système AB comme remède aux excédents de nitrates dans les sols. **Lors d'une conversion en agriculture biologique, ce surplus "tombe" de 45 kg par hectare à 22 kg, avant de devenir quasi nul lorsque l'exploitation achève sa conversion** : ainsi, en trois années, la diminution de ces apports azotés permet d'envisager un retour (à terme) aux normes de potabilité.

## UNE AMÉLIORATION POSSIBLE DE LA QUALITÉ DE L'EAU AVEC 20 % DE VIGNES EN BIO

L'Institut de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture (IRSTEA) de Bordeaux s'est également prêté au jeu de la modélisation, cette fois pour **dégager des pistes d'actions pour réduire la pollution des eaux par les pesticides**, à l'échelle de bassins versants. La démarche poursuivie est une évaluation intégrée de scénarios d'évolution de l'agriculture, par indicateurs (pression en molécules, indicateur de fréquence de traitements phytosanitaires – Indice de Fréquence de Traitement, IFT "vert") et avec deux modèles, pour évaluer respectivement les concentrations en pesticides dans les cours d'eau et les coûts de ces évolutions pour les agriculteurs. L'objectif est de **faire émerger le scénario le plus approprié du point de vue du coût-efficacité**. Les scénarios sont spatialisés, sur tout ou partie du bassin versant, et ils incluent des évolutions des pratiques ou des systèmes (dont passage au "bio"). Les rotations culturales et les pratiques associées sont définies et validées avec les acteurs locaux (dans le cas des scénarios bio, fédération locale).

Dans le cadre d'un projet de recherche conduit pour le ministère de l'Écologie, cette méthode a été testée dans un sous-bassin de **la Charente, le Né**, avec une problématique de reconquête de la qualité de l'eau, en nitrates et pesticides, et qui comprend une zone importante de vignes. Les premiers résultats obtenus montrent que **"si 20 % de la vigne passait en agriculture biologique, au sens où l'entend le Grenelle, avec une mise en place en parallèle de mesures agro-environnementales (MAEt) pour l'agriculture conventionnelle, la pression en phytosanitaires serait réduite drastiquement de 44 % ; un résultat qui s'obtient au terme de six ans de mise en œuvre du système, et qui est confirmé par le modèle agro-hydrologique avec une baisse des concentrations de plus de 2 µg/l".** Ce scénario est le plus efficace. Toutefois, le seul passage en bio de 20 % des vignes fait partie des scénarios retenus pour leur ratio coût/efficacité. La reconquête durable de la qualité de l'eau dans le bassin Adour-Garonne passe donc, selon Françoise Vernier ingénieur-chercheur à l'IRSTEA, par un changement de système ciblé mais massif sur les zones les plus sensibles (dont les périmètres de protection rapprochée). Une reconquête qui va aussi de pair avec l'intérêt économique des producteurs...

Si les études concordent sur l'intérêt autant économique qu'environnemental de l'agriculture biologique pour les territoires, dans la pratique, des initiatives émergent également çà et là pour entreprendre de bâtir de manière concertée des systèmes agroalimentaires ancrés dans les enjeux locaux et répondant à la fois aux attentes des agriculteurs, des citoyens et des collectivités.

## ● ● ● RÉÉQUILIBRAGES TERRITORIAUX AUTOUR DU MODÈLE PRÉVENTIF

# LA TRANSVERSALITÉ PREND FORME PROGRESSIVEMENT

L'eau est un enjeu géopolitique fort, qui s'illustre aussi bien à l'échelle du monde et de l'histoire des conflits, qu'à celle, plus restreinte, du lien entre Aire d'Alimentation de Captage (AAC) et bassin de consommation. Elle est, de plus en plus, l'objet d'un dialogue renouvelé entre les collectivités et la profession agricole, qui contribue à tisser des relations partenariales directes dans un climat qui, progressivement, s'apaise, et permet de bâtir des solutions de long terme à plusieurs mains.

### DU RAPPORT DE FORCE À UNE DYNAMIQUE POSITIVE GRÂCE AU JEU COLLECTIF

On le voit avec **Eau de Paris** (voir en pages 6 et 7), qui n'hésite pas à financer des mesures et des initiatives bien au-delà de son territoire communal, après concertation avec les territoires "récipiendaires". C'est également le cas au pied de la montagne basque, avec l'agglomération de Bayonne, dont les communes sont regroupées au sein du **Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Nive**. 200 000 habitants en hiver, 400 000 en été, consomment une eau en provenance de petites communes situées en amont, majoritairement rurales, qui ne bénéficient pas des apports de l'économie résidentielle et touristique de l'agglomération. Le pacte qui unit les communes de l'aval à celles de l'amont célèbrera bientôt ses vingt ans. Dans les années quatre-vingt-dix, la probabilité de plus en plus élevée d'une crise bactériologique pouvant remettre en cause l'ensemble de l'écosystème touristique des plages avait incité les communes de l'aval à financer la mise en place de réseaux d'assainissement dans les communes en amont. Une fois la menace bactériologique écartée, les élus, convaincus du bien-fondé de la prévention, décident de s'attaquer plus globalement à la pollution de l'eau. "Certes, les problèmes liés aux pesticides et aux nitrates sont moins prégnants qu'ailleurs", reconnaît Jérémie Coinon, chargé de mission Natura 2000 du Syndicat Mixte, qui fait le constat, en 2010, d'un modèle agricole essentiellement fondé sur de petits élevages. Le Syndicat Mixte pilote un **programme d'animation tourné vers l'amélioration des pratiques agricoles**, sans nécessairement s'avancer sur la solution bio pour ne pas éveiller peurs et résistances. Néanmoins, "les agriculteurs demandent presque unanimement un diagnostic de conversion. Nous avons désormais des bases solides pour un projet de territoire" qui continuera d'**associer amont et aval, monde rural et urbain**.



### ... QUI PEUT ÉMERGER D'UN CONFLIT INTERTERRITORIAL



Au Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable du Bassin Rennais (SMPBR, devenu depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 **Eau du Bassin Rennais**), le constat et l'enjeu sont les mêmes, mais assaisonnés d'une trace de conflit entre centralité urbaine et communes rurales autour de la ressource en eau. L'exemple rennais est de ceux qui doivent jongler avec des teneurs élevées en nitrates et pesticides sans avoir la maîtrise du système productif de l'eau. Le boisement attire en premier lieu l'attention des édiles. Controversé, il se meut en **baux ruraux environnementaux** grâce à l'évolution volontaire des pratiques agricoles. Cependant, les résultats sont trop peu significatifs à l'échelle du bassin versant de la Haute Rance. Le Président du SMPBR, Yannick Nadesan, jette un regard objectif sur les avancées obtenues lors des deux dernières années du précédent mandat grâce à la méthode du **dialogue territorial** : "instaurer un bon dialogue avec un territoire voisin dont on dépend pour notre qualité de l'eau nécessite d'être clairs sur notre objectif, de rencontrer une bonne écoute et d'être capables à notre tour d'entendre les préoccupations pour l'agriculture et le développement local". Autrement dit, Rennes Métropole a dû se mettre d'accord avec les parties prenantes des territoires amont sur le fait que la reconquête de la qualité de l'eau ne s'obtiendrait pas sans l'agriculture. De ce point de départ enfin stabilisé, le Syndicat Mixte déroule plusieurs séances de débats et de réflexions qui ouvriront sur des considérations énergétiques, l'entretien des fossés, la restauration collective, mais aussi plus globalement le bassin d'alimentation<sup>(3)</sup>. "Pour s'adresser plus globalement au bassin d'alimentation, une marque, **Eau en saveurs**<sup>®</sup>, a été créée." L'objectif est de parvenir à faire entrer la jeune **marque territoriale** dans les circuits de distribution classique. Ce modèle de marketing territorial est hors norme pour ces circuits : un cahier des charges pas

<sup>(3)</sup> Les 4 grandes orientations issues de cette démarche sont : 1-Tendre vers une plus grande autonomie du territoire : Autonomie protéique des exploitations agricoles ; Économie d'énergie ; Production d'énergie renouvelable : bois énergie, Économie d'intrants (phytosanitaires, engrais) ; etc. 2-Augmenter la valeur ajoutée et l'emploi : Diversification des productions ; Valorisation économique des productions via les filières longues et courtes. 3-Maximiser le fonctionnement des écosystèmes et optimiser le fonctionnement des exploitations : Agronomie, techniques de conservation des sols, agroforesterie ; Préservation et protection du bocage, des zones humides, des cours d'eau ; Échanges parcellaires, d'assolement, d'effluents ; Transmission des exploitations. 4-Anticiper et échanger : Culture de l'innovation (conférences, voyages d'études, veille technique scientifique économique juridique, visites portes ouvertes et démonstrations, groupes d'échanges) ; Soutien aux porteurs de projet (accompagnement technique, soutien financier à la prise de risque, appels à projets) ; Diffusion de pratiques innovantes.

forcément bio, mais qui reprend un ensemble de 42 critères portant sur la durabilité de l'ensemble du système productif et du produit... en partie comme à Munich<sup>(4)</sup>.

## LA TRANSVERSALITÉ DES POLITIQUES PUBLIQUES, DE LA FARINE À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Bienvenue à **La Couronne\*** ! Sa part d'ombre, sa part de lumière. "Une situation ingrate mais pas désespérée", résume Jacky Bonnet, 1<sup>er</sup> adjoint en charge de l'Agenda 21, en faisant référence aux lourds effets environnementaux des activités industrielles sur le territoire, et à un modèle en perte de vitesse, avec la destruction de 100 emplois en une quinzaine d'années. Mais l'élu de 2008, réélu en 2014, préfère se concentrer sur les atouts de sa commune : sa population, jeune et dynamique, en est le principal. Très vite, la nouvelle équipe municipale a mesuré l'étendue du manque de dialogue et des antagonismes locaux, et a choisi la voie de la coconstruction pour injecter de la transversalité dans ses modes de faire à travers un **projet d'Agenda 21**. Le comité de pilotage représentatif de la société civile mis en place autour d'une approche de santé environnementale cible très rapidement le dossier hautement sensible de la **restauration collective**, et mesure le poids des habitudes qui freinaient toute intervention sur les menus. Décision est prise d'anticiper sur la date anniversaire des contrats pour **travailler sur les marchés publics**, en améliorer la rédaction, y intégrer les contraintes des potentiels fournisseurs locaux en même temps que les préoccupations environnementales de la commune. Le premier produit symbolique sera

\*Plus d'informations sur ce territoire sur [www.devlocalbio.org](http://www.devlocalbio.org)

le pain, avec au départ 50 % de pain bio livré deux fois par semaine par un fournisseur situé à 20 km de la commune, puis 100 %. La commune investit ensuite, avec notamment la **ville de Niort**, dans la création de la **Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Mangeons Bio Ensemble**, qui fournissait 80 % de la viande consommée dans les cantines par l'intermédiaire de filières bio et locales fin 2014. Puis La Couronne se lance dans un nouveau marché qui lui permet de travailler en gré à gré ou avec des groupements de producteurs de fruits et légumes, continuant ainsi d'approfondir ses relations avec la profession agricole locale, et avec les parents d'élèves qui la poussent désormais à aller toujours plus loin. "Aujourd'hui, ces actions engagées au précédent mandat se concrétisent et contribuent à l'aménagement durable de notre territoire" se satisfait Jacky Bonnet, qui se fait fort de tordre le cou aux idées reçues : "Oui, le Code des Marchés Publics offre bien des ficelles qu'il faut savoir utiliser, et non, le bio plus cher, cela ne tient pas face au gaspillage alimentaire".



## ● ● ● L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE PORTEUSE DES INTÉRÊTS DU TERRITOIRE DES PROJETS AGRICOLES QUI S'ANCRENT LOCALEMENT

**Pour les intervenants de ces séminaires, il n'y a aucun doute sur le fait que l'agriculture biologique, forte de la diversité de ses productions, de son adéquation avec la demande et les aspirations des consommateurs, est un vecteur privilégié d'une vision sur le long terme, favorable à la fois à la reconquête de la qualité de l'eau, au développement de l'agriculture biologique et au dynamisme économique local.**

"Un projet de recentrage de la production agricole et de la consommation locale vient nécessairement par l'agriculture biologique", soutient Gilles Billen. Mais quelles sont les voies à explorer ? Comment parvenir à rééquilibrer le système alimentaire ? Le modèle munichois avance une solution éprouvée d'un point de vue environnemental, tout en offrant la possibilité de soulager les finances publiques : car **investir dans un système agricole durable peut coûter jusque 27 fois moins cher que de traiter l'eau** (cf. note de bas de page n°4).



<sup>(4)</sup> Dès 1991, la ville de Munich a décidé de concilier préservation de la qualité de l'eau et maintien de l'activité agricole, en incitant les agriculteurs de la zone de captage à se convertir en agriculture biologique. Les moyens suivants ont été mis en œuvre : contractualisation ville – agriculteurs ; introduction des produits biologiques locaux en restauration collective scolaire. Avec des résultats probants : la teneur en nitrates a diminué de 43 % et celle en produits phytosanitaires de 54 % entre 1991 et 2006. En 2012, la totalité de la Surface Agricole Utile (SAU) sur les captages est convertie en agriculture biologique. Le programme de soutien à l'AB coûte environ 750 000 €/an à la ville, soit moins de 0,01 €/m<sup>3</sup> distribué, un coût bien inférieur à une usine de dénitrification (0,27 €/m<sup>3</sup> distribué).



Engagé dans une dynamique d'expérimentation grâce à son rôle joué localement dans le programme Re-Sources<sup>(5)</sup>, Guillaume Riou, agriculteur converti de **Poitou-Charentes** et acteur impliqué dans la transition de notre modèle agricole, est revenu sur les conditions qui font que les producteurs conventionnels deviennent disposés à s'engager dans une dynamique de changement, annonciatrice d'un projet de territoire de plus grande ampleur.

Ce converti de 2008 revient sur sa décision de chef d'entreprise, aiguillonnée par la fragilité de son modèle économique et par son rôle pour la santé des consommateurs. Cette décision a été facilitée par la présence de coopératives agricoles dotées d'une filière bio, et par le programme d'aide publique **Re-sources**, mis en place par la Région après négociation avec l'Europe, alors que se profilait un contentieux sur la ressource en eau en Poitou-Charentes. Il salue le Programme Ambition Bio 2017, et la surévaluation des aides à la conversion de 60 %, qui "*aide à franchir les barrières pendant une période de 4 – 5 ans*". Mais à long terme, juge-t-il, ce sont les **débouchés locaux et les filières économiques autour de la bio, longues ou courtes**, qui permettent aux décideurs économiques que sont les agriculteurs de se projeter puis de s'engager dans la transition : s'il faut indéniablement accompagner les conversions, les collectivités sont légitimes et équipées pour structurer à la fois l'offre et la demande locales, pour plus d'effets positifs sur le modèle de développement.

Béatrice de François, élue de **Bordeaux Métropole** en charge du développement de l'agriculture de proximité et des circuits courts, a conscience que "*nous exigeons des agriculteurs une rupture qui nécessite des étapes intermédiaires, avec un accompagnement au changement de pratiques*". Une exigence dont elle mesure pleinement les implications pour le système technico-économique des exploitations qui, si elles ont potentiellement l'opportunité de la commande publique et de la restauration collective pour sécuriser la commercialisation de leur production, ne peuvent encore compter sur une demande structurée de l'ensemble de la population. Autant de facteurs qui incitent l'élue à **ramifier les actions** portées dans le cadre de sa délégation, avec en particulier une vocation sociale et solidaire : jardin partagé, éducation alimentaire, cuisine...

Structurer simultanément l'offre et la demande de produits de qualité et locaux, c'est la clé des contrats "**Caap'Agglo**"

(pour Contrats d'Agriculture et d'Alimentation Périurbaine d'Agglomération) passés entre la région Nord-Pas de Calais et trois territoires (les **Communautés d'agglomération du Douaisis et de l'Artois et la Métropole Européenne de Lille**) sur la thématique "Demain, nourrir la ville !". Dans ces trois territoires, un programme d'actions s'attache à engager **des initiatives autour des circuits alimentaires de proximité, de la réduction du gaspillage alimentaire, de la préservation des Espaces Alimentaires et Agricoles, de la mise en place de ceintures vertes et maraîchères.**

L'exemple de la **Communauté d'Agglomération Seine-Eure\*** (CASE), relaté par son directeur général adjoint, Régis Petit, illustre quant à lui le passage d'une simple opportunité foncière à une stratégie territoriale intégrée tissant les liens entre bon usage des contraintes foncières, recyclage d'un bâtiment industriel, développement du maraîchage et réflexion sur les filières bio normandes. Progressivement, le projet, porté par le volontarisme des élus souhaitant garantir à leurs habitants et à une industrie de haute technologie une eau très pure, a permis de fédérer les initiatives privées et les acteurs de la bio, préfigurant un véritable pôle bio à l'échelle régionale.

\*Plus d'informations sur ce territoire sur [www.devlocalbio.org](http://www.devlocalbio.org)

#### ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT D'ÉCHELLE DU MARCHÉ BIOLOGIQUE

Changement de perspective avec la **régie municipale Eau de Paris\***, qui propose depuis vingt ans un **soutien et un accompagnement au changement de système agricole**, d'abord sur la source de la Voulzie, puis sur la source de la Vigne, deux zones particulièrement intensives, et ensuite sur la Vanne. Autant de terres situées sur ses périmètres de captages hors Île-de-France qu'Eau de Paris accompagne dans une politique de soutien à la conversion bio. Depuis 2010, les **mesures agro-environnementales** autour de la conversion bio et de la réduction importante de l'utilisation de fertilisation azotée (source de nitrates) se déploient pour atteindre des montants remarquables, jusqu'à 447 euros à l'hectare (le modèle munichois fait état sur le long terme d'aides à 500 euros l'hectare). Si de la dynamique enclenchée découlent des réussites locales plus ou moins marquées selon le système de production, le besoin est relevé d'une **approche renouvelée sur les filières**, en particulier pour les grandes cultures de céréales dont le bassin parisien est exportateur. "*Le problème est qu'en*

<sup>(5)</sup>Pour en savoir plus : [www.poitou-charentes.fr](http://www.poitou-charentes.fr) > Biodiversité et eau > Eau



développant la bio de façon importante sur le territoire, on crée des difficultés de débouchés que nous nous devons de traiter", assume Manon Zakeossian. Pour offrir des débouchés aux nouveaux producteurs bio, le premier réflexe est celui de la restauration collective locale. En la matière, Paris cumule les handicaps : celui de la taille de ses marchés, très concurrentiels, et des volumes nécessaires, impossibles à produire pour l'offre bio locale. Eau de Paris intensifie donc son **dialogue avec les coopératives** du territoire en vue de susciter des vocations. La régie ne tarde pas à entendre parler du projet commun à deux coopératives bio, la COCEBI et Biocer, de rachat d'une **station de semences** dans l'Essonne pour en faire un outil bio. Le cofinancement apporté par Eau de Paris sera déterminant pour la structuration de cette filière de semences bio et locales répondant aussi aux besoins des producteurs des territoires voisins. Presque unique en raison de sa taille, cette station de triage de semences représente aujourd'hui 40 % du marché national de semences bio.

\*Plus d'informations sur ce territoire sur [www.devlocalbio.org](http://www.devlocalbio.org)

## FILIÈRES LONGUES : FOCUS SUR L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

Le débat circuits courts versus filières longues est aujourd'hui de plus en plus prégnant, les défenseurs des filières courtes diabolisant volontiers les errances de l'industrie agroalimentaire, celle-ci soulignant l'utopisme de l'autonomie alimentaire territoriale. "Si l'on veut bouger le paquebot, est-ce que l'on peut se passer de cette logique agro-industrielle ?", se sont interrogés les organisateurs, qui finalement pointeront la relative inertie de l'industrie agroalimentaire. Faute de volonté ou faute de plasticité ?

Le témoignage du Vendéen de l'étape lilloise de ce cycle de séminaires revient sur l'expérience de **deux communautés de communes** voisines qui accueillent sur leur territoire des **grands groupes agro-industriels**, tels que Fleury Michon. Sur ce territoire très producteur de viande, 95 % des produits animaux sont dédiés à l'exportation et couvrent 25 % de la consommation française. Sur 14 000 hectares de champs captants, 11 000 sont exploités, avec des conséquences sur la qualité de l'eau qui se manifestent par des dépassements réguliers des teneurs en nitrates et pesticides... En 2009/2010, à la demande des élus qui prennent progressivement la mesure de la situation, un programme LEADER de 3 millions d'euros démarre avec des actions sur les circuits courts et un diagnostic sur les filières longues.

## DES DIFFÉRENTES VIES D'UN PRODUIT DANS UN PROCESS INDUSTRIEL MONDIALISÉ

Visites d'usines avec les élus vendéens et rencontres techniques révèlent rapidement que le nœud du problème ne relève pas d'un manque de volonté des industriels. Ceux-ci développent déjà une gamme biologique de plats préparés, mais la volaille bio arrive des Pays-Bas, une partie est transformée en Vendée, et l'autre doit retourner en Hollande avant d'être revalorisée sous une nouvelle forme. Ce sont pourtant 7 000 hectares sur les 11 000 hectares de SAU des deux communautés de communes qu'il serait possible de convertir et qui trouveraient des débouchés pré-identifiés en filières longues. Tout l'enjeu consiste, au-delà de freins techniques finalement relativement faibles, à **faire intégrer par l'agro-industrie les problématiques territoriales dans sa logique économique** ; cela implique un travail de réflexion autour de l'échelle géographique pertinente pour développer une nouvelle filière plus territorialisée, et d'identification des acheteurs potentiels pour les denrées non valorisables sur place.

En parallèle de cette démarche au long cours, les deux communautés de communes développent d'ores et déjà une politique de soutien aux initiatives, aussi bien dans l'amélioration des pratiques d'élevage que de gestion de l'azote dans les champs.

Ainsi, si les filières longues sont des maillons essentiels et complémentaires des projets agricoles de territoire, leur développement nécessite, de la part des collectivités comme de la part des agriculteurs et des acteurs de l'agroalimentaire, une volonté de travailler conjointement, y compris à l'échelle interterritoriale. Ceci requiert d'intégrer les contraintes et les objectifs de chacun pour **faire émerger une dynamique collective de changement** propice à saisir les opportunités et les déclencher sur le long terme.

*Le séminaire de Lille était spécifiquement centré sur la thématique des filières et du développement économique. Retrouvez dans les actes dédiés à cet événement plus d'informations sur les réflexions issues de la journée.*

*Au sommaire :*

- 1. Contexte : appréhender le système agroalimentaire dans sa globalité, une nécessité*
- 2. Des expérimentations de ce nouveau modèle en temps réel : études et cas pratiques*
- 3. Outils, méthodes et concepts : ce qu'on retient pour construire ce nouveau modèle économique*



## QUESTIONS EN SUSPENS

### Associer les bénéficiaires pour construire collectivement les réponses à un besoin local ?

Si le dialogue se renoue localement entre les collectivités et les "producteurs d'eau potable" que sont les agriculteurs, si les collectivités consommatrices d'eau viennent désormais en aide aux territoires producteurs, les grands absents de ces débats sont les consommateurs : ceux-là mêmes qui en faisant leurs courses représentent 85 % des achats alimentaires. Si consommer bio est désormais une aspiration sociale de plus en plus forte (à tel point que 60 % des produits bio consommés en France sont importés), le consommateur est avant tout soucieux du bénéfice pour sa propre santé, sans mesurer les autres externalités positives de la bio (ou inversement, négatives du système conventionnel). Ainsi, reste à créer les espaces locaux de débats sur l'alimentation où se choisirait l'orientation du territoire.

### Modéliser l'impact sur la qualité de l'air ?

En matière d'environnement, les effets de l'activité agricole qui sont le plus souvent pointés du doigt sont ceux concernant la qualité de l'eau, et, dans une moindre mesure, le climat, du fait des gaz à effet de serre émis, notamment par les intrants. Moins modélisées, les relations entre système agricole et qualité de l'air s'apprennent à entrer sur le devant de la scène après les épisodes de pollution qui ont marqué les mois de mars 2014 et 2015, périodes qui coïncident avec les dates des épandages agricoles. En effet, l'agriculture contribue en moyenne à plus de 20 % des émissions des particules PM10 qui sont incriminées par l'Union européenne et l'Organisation Mondiale de la Santé pour leurs effets sur la santé humaine. Or, en matière de qualité de l'air également, les techniques de l'agriculture biologique parviennent à réduire drastiquement les émissions. Elles sont une solution de reconquête durable de la qualité de l'air, pourtant absentes des Plans de Protection de l'Atmosphère.

## LE SITE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL PAR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE : WWW.DEVLOCALBIO.ORG

À découvrir :

- des "Fiches expériences" : monographies de territoires engagés dans des projets exemplaires ;
- des "Fiches outils de planification" : pour intégrer l'agriculture biologique dans les documents de planification (Agenda 21, Plan Climat-Énergie Territorial, Charte de Parc Naturel Régional, Trame Verte et Bleue, documents d'urbanisme, Aire d'Alimentation de Captage...);
- une "Fiche méthodologie globale" : recommandations méthodologiques illustrées de cas concrets pour mener des projets territoriaux concertés ;
- des "Fiches actions" : pour guider la mise en œuvre d'actions par les collectivités (agir sur le foncier, introduire des produits bio locaux en restauration collective, créer des jardins partagés, s'engager dans la gestion sans pesticides des espaces publics...).

## CES ACTES ONT ÉTÉ RÉALISÉS À PARTIR DES INTERVENTIONS AUX TROIS SÉMINAIRES ORGANISÉS PAR LA FNAB ET SES PARTENAIRES :

- "L'agriculture bio, levier d'action pour un développement territorial durable". Table ronde à Guichen, le 10 octobre 2014
- "L'agriculture biologique, levier d'action pour un développement territorial durable". Table ronde et ateliers thématiques à Bordeaux, le 28 octobre 2014
- "Pour des systèmes agroalimentaires au service de territoires durables : quels nouveaux modèles économiques ?". Table ronde et ateliers de coproduction à Lille, le 5 décembre 2014

Actes (Lille) et vidéos à visionner sur [www.devlocalbio.org](http://www.devlocalbio.org)

### Fédération Nationale d'Agriculture Biologique, 2015

**Direction de la publication** : Julien Adda, FNAB

**Comité de suivi et de relecture** : Sophie Chignard, Julie Portier, Sylvain Roumeau, FNAB

**Rédaction** : Julie Nicolas, journaliste indépendante, jnicolas@ouvaton.org

**Réalisation** : Bertrand Boisson - Empreinte communication - empreintecom@orange.fr

**Crédits photos** : Bio d'Aquitaine, Bordeaux Métropole, CASE, Communauté de communes du Pays des Herbiers, Eau de Paris, Eau du bassin rennais, Gabnor, SMBVN, Ville de La Couronne

### Publication Avec le soutien de Partenaires

